

DES TERRITOIRES ATTRACTIFS ET DURABLES : PORTRAIT DE TERRITOIRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE VERS LES AÎNÉS



Yvelines
Le Département

yvelines.fr





L'ÉDITO DE PIERRE BÉDIER PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES YVELINES

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE POLITIQUE GLOBALE VERS LES AINÉS

Membre depuis 2020 du Réseau Francophone Villes amies des aînés (RFVAA), le Département des Yvelines a engagé un vaste travail de réflexion autour des enjeux du vieillissement de demain. Il s'agit de construire des politiques publiques en s'appuyant sur la proximité et la connaissance fine des particularités de territoire pour anticiper et mettre en place des dispositifs efficaces et innovants.

Ce premier état des lieux qui vous est présenté dans ce document est le fruit de la collaboration engagée en janvier 2021 entre le Département, avec le soutien de la CNAV, et 6 communes représentatives de la diversité des Yvelines : Condé-sur-Vesgre, Auffargis, Maule, Mantes-la-Jolie, Saint-Germain-en-Laye et Poissy.

Véritable « portrait de territoire », il permet de faire émerger un langage commun à l'ensemble des échelles d'action - départementale, intercommunale et locale - face à un défi majeur : préparer les Yvelines de demain, adapter les territoires au vieillissement des habitants.

Un Yvelinois sur trois aura plus de 60 ans en 2050 ; c'est donc dès à présent qu'il faut engager nos forces de conviction et d'action pour adapter l'ensemble des facettes de la vie quotidienne aux attentes des seniors. Des Yvelinois qui avancent en âge mais souhaitent continuer à travailler, à s'investir, à transmettre, dans leurs villes, adaptées et accessibles à tous. Qui sont-ils ? Qui seront-ils ? Comment comprendre, anticiper et répondre aux attentes de nos concitoyens pour un avenir en autonomie ? C'est l'ambition de notre réflexion : vous donner des premières pistes de constats et préconisations.

Au-delà de l'expérimentation, le Département des Yvelines souhaite engager et soutenir une mobilisation de plus grande envergure : un chantier destiné à ouvrir une collaboration transversale avec l'ensemble des élus du territoire et de leurs collaborateurs et qui associera les seniors dans une réflexion participative.

Je remercie le Réseau Francophone Villes amies des aînés, pionnier de la mobilisation et relai auprès des décideurs nationaux.

Je suis persuadé que cette transition démographique sera une opportunité pour les Yvelines si nous nous appuyons sur les liens entre générations pour rendre attractifs et durables nos territoires.

SOMMAIRE

APPROCHE TERRITORIALE

05

CHIFFRES CLÉS

07

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES AÎNÉS

10

CONSTATS ET PRÉCONISATIONS PAR THÉMATIQUE ET PAR TYPOLOGIE DE TERRITOIRE

13

UNE APPROCHE TERRITORIALE

En s'appuyant sur la méthodologie de la démarche villes amies des aînés (VADA), le Département dépasse une lecture sociale de la prise en compte du vieillissement et adopte une approche territoriale.

Parce que le défi du vieillissement appelle une approche plurisectorielle et nécessite une transversalité des actions pour adapter les territoires aux besoins, le Département a engagé avec 6 communes un travail important d'état des lieux qui s'appuie sur la consultation des aînés, des élus et des professionnels de terrain. Cet état des lieux a pour objectif d'établir un langage commun autour de 9 thématiques de l'action publique pour conduire des politiques ambitieuses face aux enjeux du vieillissement.

Les constats et préconisations sont le fruit de ces travaux participatifs et transversaux. Ils permettent une meilleure connaissance des besoins des aînés, s'appuient sur les forces et faiblesses des typologies de territoire et délivrent des pistes d'actions.

Par son expertise des publics (seniors et personnes en situation de handicap), la Direction de l'Autonomie joue un rôle pivot, en sensibilisant et en collaborant avec l'ensemble des parties-prenantes au sein de la collectivité départementale et au sein des collectivités locales.







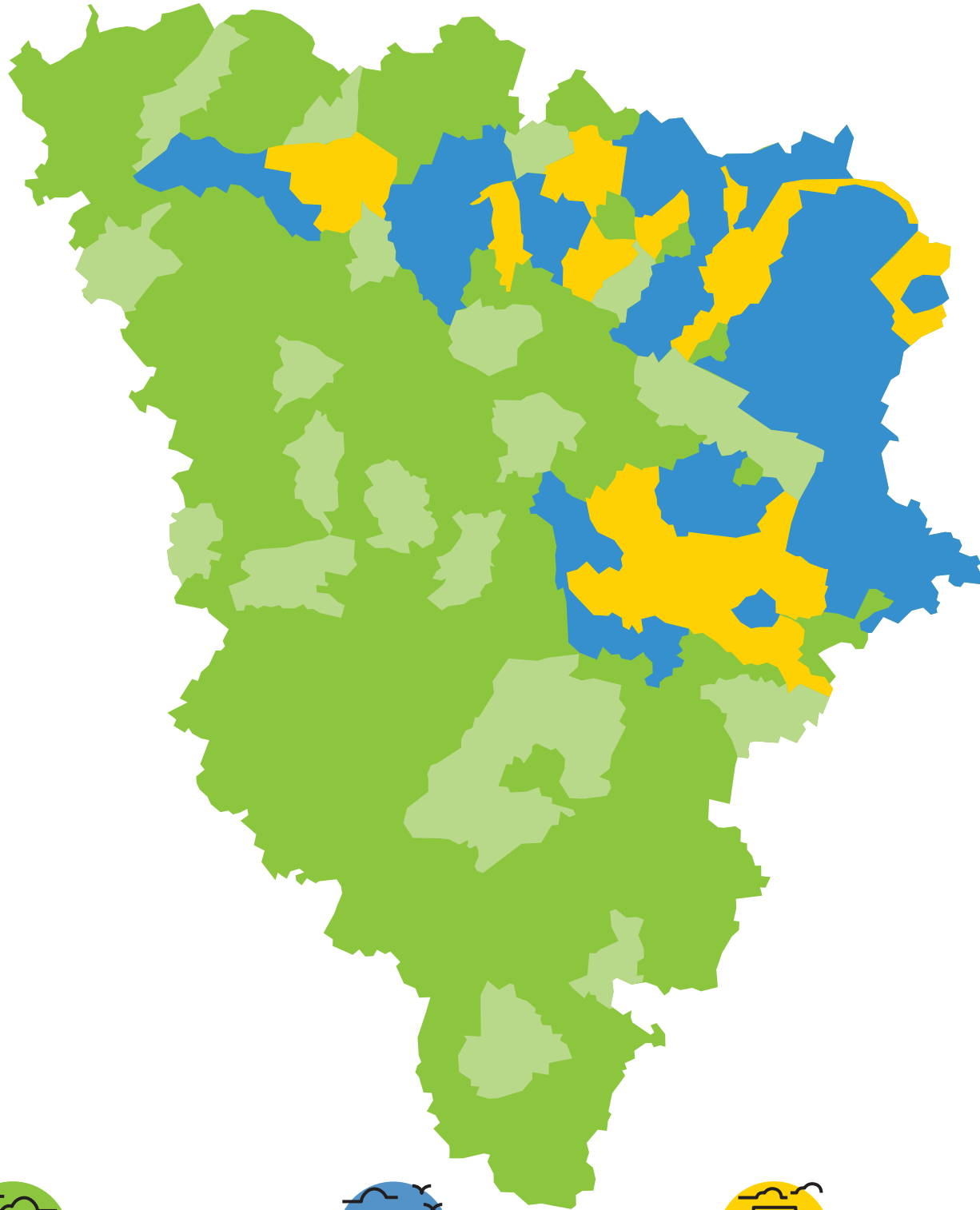

TROIS TYPOLOGIES DE TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS


LES CHIFFRES CLÉS DANS LES YVELINES




 <p>PART DES 60 ANS OU + 22 % en 2017 29 % en 2050</p>	 <p>77 % sont propriétaires 56 % vivent en maison 45 % vivent dans un grand logement</p>	 <p>Revenu net annuel médian 28 000 € Taux de pauvreté 6 %</p>	 <p>BÉNÉFICIAIRES DE L'APA 72 % APA-D, dont 52 % GIR4 28 % APA-E, dont 48 % GIR2 73 % de femmes 85 ans âge moyen</p>
--	--	---	--

Communes rurales
184 communes, dont 153 de moins de 2 000 habitants
260 000 habitants, soit 18 % de la population des Yvelines
Villes et bourgs ruraux



Communes urbaines sans QP
52 communes, dont 17 de plus de 15 000 habitants
675 000 habitants, soit 47 % de la population des Yvelines






Communes urbaines avec QP*
23 communes, dont 17 de plus de 15 000 habitants
505 000 habitants, soit 35 % de la population des Yvelines dont 130 000 vivant dans les QP

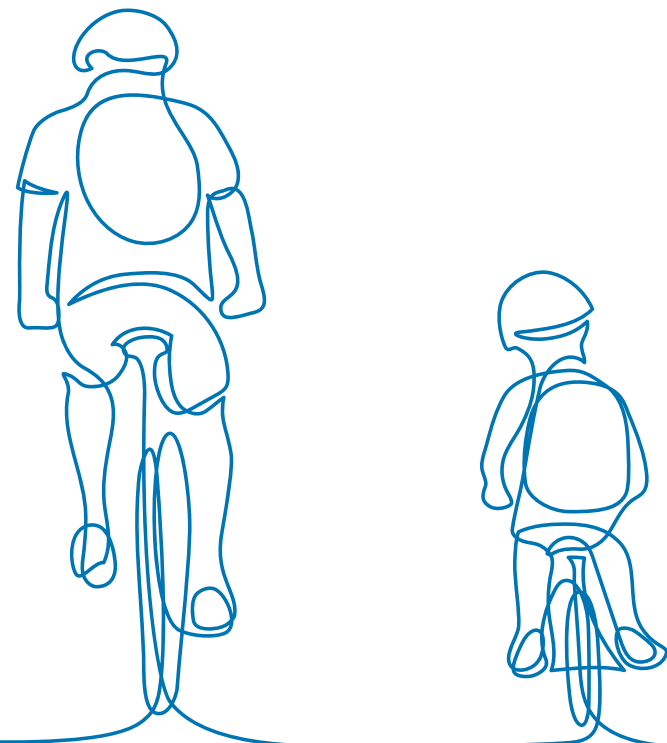
* Communes intégrant un ou plusieurs quartiers prioritaires (Quartiers politique de la Ville ou Quartiers de Veille Active).
Source : CD78\DDP 2021

Source : CD78\DDP 2021

CHIFFRES CLÉS SUR LES TERRITOIRES

LA POPULATION DES SENIORS DE 60 ANS OU PLUS DANS LES YVELINES SPECIFICITES TERRITORIALES

	 Communes rurales	 Communes urbaines	 Communes urbaines avec QP*
Part des seniors	25 %	23 %	18 %
Progression des seniors 1990-2017	X 2,5	X 1,5	X 2,5
Indice de vieillesse ¹	97	87	64
Vit seul	24 %	31 %	28 %
Propriétaire de son logement	90 %	79 %	64 %
Vit en maison	87 %	49 %	48 %
Revenu net médian annuel	- 30 000 €	- 31 000 €	- 23 000 €
Taux de pauvreté	- 5 %	- 5 %	- 10 %
60-74 ans bénéficiaires de l'APA ²	13 %	13 %	20 %



1- L'indice de vieillesse correspond au nombre de personnes de 60 ans ou + pour 100 jeunes de moins de 20 ans
2 - Allocation Personnalisée à l'Autonomie (destinée aux personnes dépendantes et fonction du revenu)

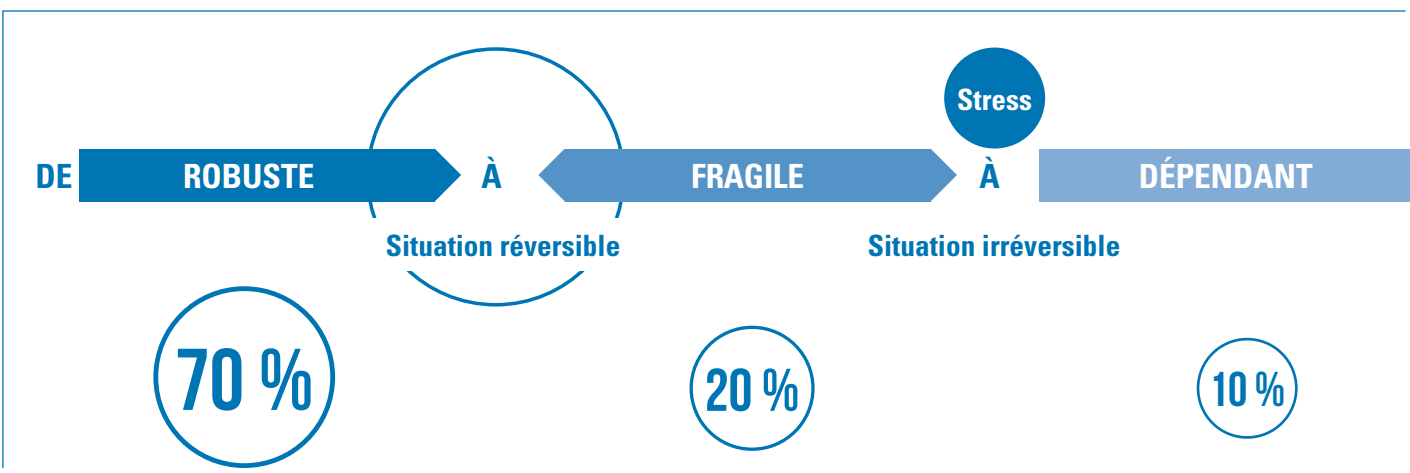
PROFILS DE SENIORS

ÉVOLUTION DES PROFILS AVEC L'AVANCÉE EN ÂGE* (ÂGE MOYEN)



Source : Adjuvance 2014 - Rapport de Montaigne

PART DES 60 ANS OU PLUS EN FONCTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ



Source : Delphine Romain, centre hospitalier de Versailles, intervention sur la fragilité, juin, 2018



CONSTATS

- Le vieillissement est un processus biologique influencé par plusieurs facteurs (environnementaux et sociologiques), sur lesquels les acteurs territoriaux peuvent agir pour maintenir l'autonomie des seniors.

- Les représentations sociales du vieillissement doivent évoluer car il existe une influence réciproque entre les représentations de la vieillesse et les politiques publiques en la matière, d'où la nécessité de faire évoluer les perceptions pour des politiques plus adaptées et plus inclusives.

- Des enjeux de territoires : plus qu'un enjeu social, le vieillissement est un enjeu sociétal et territorial. Il est donc pertinent d'avoir une approche plurisectorielle du vieillissement.

- Une qualification réductrice des plus de 60 ans : actifs/inactifs - autonomes/dépendants, jeunes/vieux.

- Une population encore dynamique pour la majorité (70 % autonomes, 20 % de fragiles et 10 % de dépendants) dont certains ne se sentent pas concernés par le vieillissement. Ils n'anticipent donc pas l'adaptation de leur environnement et choix de vie.

- Une population très hétérogène avec des profils très différents : 9 profils identifiés avec des valeurs et des fonctionnements spécifiques, qui requièrent une approche adaptée (modes relationnelles en fonction des champs d'action).

- Une période de vie perçue par les seniors comme une occasion de s'engager, de transmettre et de découvrir (voyager, se cultiver). Ce dynamisme des seniors est une véritable ressource tant pour la personne que pour les territoires.

- Une augmentation importante de la proportion des seniors dans la population avec des écarts spécifiques en fonction des typologies de territoires (évolution plus rapide dans les Quartiers Prioritaires et les zones rurales).

- Un niveau de revenu élevé dans les Yvelines avec des variations significatives en fonction des typologies de territoires (revenus plus faibles dans les QP).

- Des seniors fortement impactés par la crise sanitaire : diminution des interactions sociales, recentrage sur soi, adaptation forcée aux outils numériques, augmentation de la perte d'autonomie et de l'isolement avec difficultés de remobilisation importantes, stigmatisation sociale, ...



PRÉCONISATIONS

- Accompagner ce processus biologique : par un suivi médical approprié, sensibiliser, repérer et informer pour retarder les effets du vieillissement biologique.

- Favoriser la participation et l'inclusion des seniors dans la société, changer de regard et faire évoluer les représentations.

- Développer l'approche plurisectorielle du vieillissement pour prendre en compte l'environnement bâti et l'environnement social.

- Sortir des prismes uniques d'âge et d'état de santé. Prévenir davantage la perte d'autonomie, prendre en compte les attentes des seniors plutôt que de prendre en charge uniquement les besoins liés à la dépendance.

- Adapter la terminologie en fonction du profil du public visé par l'intervention spécifique pour mieux cibler l'action publique.

- Repérer efficacement les facteurs de fragilités (passage à la retraite, veuvage, départ des enfants, etc.) et accompagner à traverser ces étapes de vie.

- Permettre aux seniors de valoriser leurs ressources et les impliquer.

- Accompagner cette évolution démographique et anticiper les impacts sociologiques, économiques et politiques.

- Faire évoluer l'offre et l'adapter en fonction des typologies des territoires et des profils de seniors.

- Prendre en compte les effets de la crise dans les actions à développer.



ÉTAT DES LIEUX

CONSTATS ET PRÉCONISATIONS
PAR THÉMATIQUE
ET PAR TYPOLOGIE DE TERRITOIRE

GOVERNANCE

CONSTATS

- Une géographie contrastée qui révèle des typologies territoriales différentes (rural, urbain et Quartiers Prioritaires) ;
- Le maillage territorial est à mettre au service des enjeux du vieillissement et de l'attractivité des territoires (démarche transversale de réflexion et d'actions) ;
- Un département, chef de file de l'action sociale, en mesure d'impulser une vision coordonnée des politiques sur les territoires des Yvelines, en présidant les instances clés.

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Prendre en compte les spécificités territoriales pour mieux répondre aux défis majeurs à venir : transitions démographique, écologique et numérique ;
- Intégrer une approche sociologique des usages (perceptions, représentations et appropriation) ;
- Prendre en compte la temporalité nécessaire à l'interconnaissance et à la collaboration ;
- Travailler la communication pour bien informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par les projets ;
- Mettre en place des outils partagés pour faciliter la diffusion l'information et rendre plus efficaces les modalités de réponses.



CONSTATS

- Relation de proximité entre élus et habitants ;
- Équipes municipales à effectifs limités ;
- Les occasions de contact et d'échange avec la population ont diminué.

PRÉCONISATIONS

- Encourager l'échelon intercommunal à se saisir des enjeux du vieillissement et à soutenir les communes ;
- Inscrire les enjeux du vieillissement dans les dispositifs et contrats existants ;
- Maintenir des temps de rencontres avec les habitants (événements, participation citoyenne).



CONSTATS

- Relation entre les élus et les habitants plus distendue que dans le territoire rural ;
- Équipes municipales à effectifs importants, avec des services spécialisés, complexifiant le travail concerté ;
- Besoin de plus de liens intergénérationnels, d'être entendus et que leur avis soit pris en compte ;
- Pour certains, la dématérialisation crée de l'incompréhension et de l'éloignement, voire un non-recours aux droits.

PRÉCONISATIONS

- Encourager une dynamique « d'aller vers » et de « rendre compte » ;
- Coordonner les institutions et piloter la synergie entre les acteurs ;
- Faire évoluer la commission d'accessibilité (coordination, pilotage, diagnostics et plan d'actions sur les enjeux du vieillissement) ;
- Construire des outils partagés.



CONSTATS

- Sollicitation forte de la mairie et des services seniors (accueil physique pour avoir des informations et explications sur les démarches) ;
- Manque de représentativité des habitants vivants en QP au sein des instances.

PRÉCONISATIONS

- Favoriser l'interconnaissance des partenaires et des acteurs pour mieux collaborer ;
- Développer les permanences de proximité pour repérer et informer les seniors ;
- Créer des espaces collaboratifs de partage pour des pratiques efficaces (outils, retours d'expériences, ...) ;
- Renforcer l'accompagnement social et administratif ;
- Agir sur les facteurs qui freinent l'implication des habitants :
 - Préoccupations prioritaires : logement, alimentation, soins, insertion ;
 - Perceptions (éducation, représentations sociales, ...) ;
- Faire évoluer les pratiques en incluant davantage les habitants dans la construction des projets.

HABITAT

« Un habitat adapté contribue au maintien de l'autonomie, du lien social, du bien-être et de la sécurité des aînés . ».

CONSTATS

- Les personnes sont attachées à leur habitat, à leur environnement proche. Elles souhaitent y vieillir et maintenir des liens avec leurs familles, leurs voisins ;
- Un logement adapté et confortable permet la prévention de risques de chutes et donc, le maintien de l'autonomie ;
- L'aménagement du logement et le parcours résidentiel ne sont pas suffisamment anticipés avant une perte d'autonomie.

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Adapter l'offre de logement existante et en créer de nouvelles en s'appuyant sur les attentes des seniors et sur les réalités de l'habitat dans les territoires :
 - Créer des habitats regroupés à taille humaine, à l'échelle d'un quartier.
- Encourager l'anticipation de l'adaptation du logement ;
- Développer des campagnes de prévention sur le risque de chutes et mener des diagnostics à domicile ;
- Favoriser et accompagner le parcours résidentiel :
 - Lever les freins psychologiques et économiques au changement ;
 - Faire connaître les offres existantes en termes d'habitat.



CONSTATS

- Majoritairement des propriétaires qui occupent de grandes maisons individuelles (mal adaptées et énergivores) ;
- Un fort besoin exprimé d'aides à l'adaptation du logement et d'aide pour les petits dépannages ponctuels ;
- Ne pas rester uniquement entre seniors et garder des liens intergénérationnels.

PRÉCONISATIONS

- Diversifier les offres en termes d'habitat, en adéquation avec les spécificités du milieu rural :
 - Sensibiliser et accompagner l'adaptation des logements existants (type maison individuelle) ;
 - Mettre en place plus de services (conciergerie, « Café Repair », élargir l'offre des SAAD etc.).
- Développer des programmes de logements individuels intégrés (pavillons privés à proximité des services et des commerces, avec petit jardin et mixité des publics) ;
- Développer un partenariat spécifique avec le 1% patronal.



CONSTATS

- Garder son indépendance et la possibilité de choisir :
 - Être informés sur les différents types d'habitats ;
 - Avoir plus de résidences autonomie ou de services, avec des tarifs accessibles ;
 - Être accompagné pour l'adaptation de l'habitat ;
 - Développer les services de proximité et des transports adaptés
- Favoriser la solidarité et les liens sociaux ;
- Offrir la possibilité de se reloger dans un logement plus petit et moins coûteux.

PRÉCONISATIONS

- Penser l'habitat dans un environnement adapté (maintenir l'autonomie et favoriser les liens sociaux) en intégrant davantage les enjeux du vieillissement dans le Programme Local de l'habitat (PLH), le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Projet d'Aménagement de développement durable (PADD) ;

- Collaborer avec les bailleurs, les opérateurs fonciers, les instances intercommunales et départementales compétentes pour améliorer les conditions de vie dans l'existant (porte lourde, ascenseur défaillant, ...) et élaborer des programmes immobiliers qui intègrent les besoins aux aînés.



CONSTATS

- Un parc locatif largement collectif et social, en partie vétuste et inadapté ;
- Une cohabitation intergénérationnelle familiale, en partie subie ;
- Un souhait d'être dans un environnement calme et sécurisé, avec une solidarité de voisinage.

PRÉCONISATIONS

- Intégrer les enjeux du vieillissement dans tous les projets d'urbanisme et d'aménagement des QP (volet « habitat des seniors » dans les (PLUi, PLH, PLU, contrats de ville) ;
- Mettre en place plus de services (conciergerie, « Café Repair », offres des SAAD élargie etc.) ;

TRANSPORT ET MOBILITÉ

« La mobilité facilitée et l'accès aux transports constituent des conditions essentielles pour un vieillissement actif. »

CONSTATS

- Des disparités importantes en termes d'offre de transport en commun ;
- La marche est le mode de déplacement privilégié par les seniors avec certaines nuances en fonction des territoires ;
- Méconnaissance des offres existantes (transport à la demande) et difficultés pour y accéder ;
- Des attentes fortes en termes de transports adaptés : navette, transport à la demande (TAD), VTC/Taxi ;
- Des influences notables entre la proximité des transports et la fréquence des habitudes de vie des seniors.

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Encourager la mobilité et développer l'offre de transports :
 - Promouvoir une mobilité active, solidaire et écologique ;
 - Développer des aménagements facilitant les mobilités douces (cheminements piétons, bancs, toilettes, espaces partagés, pistes cyclables) et proposer des accompagnements spécifiques pour les aînés ;
 - Développer les Navettes/Transports à la Demande.
- Innover en mobilité :
 - Diversifier l'offre de transport (vélo taxi, « A vélo sans âge », « Les bons chauffeurs », etc.) ;
 - Former les chauffeurs aux situations de fragilités.
- Renforcer et diversifier les accompagnements après une perte de mobilité (accident, opération, etc.).



CONSTATS

- La voiture particulière est privilégiée tandis que les transports en commun et à la demande sont peu utilisés (fréquences et horaires inadaptés aux besoins des seniors) ;
- Les réalités territoriales conduisent à une forte solidarité entre les habitants pour pallier le manque de transports et de mobilité.

PRÉCONISATIONS

- Mettre en place des dispositifs pour maintenir une conduite automobile sécurisée (sensibilisation, cours de conduite, ateliers de prévention routière, etc.) ;
- Diversifier et fluidifier l'offre de transports en commun et à la demande pour faciliter l'accès aux services de proximités ;
- Encourager les modes de transports solidaires (covoiturage, autopartage, parking dédiés, vélobus, vélotaxis) ;
- Sécuriser les infrastructures piétonnes pour faciliter les mobilités douces (marche, vélo, etc.).



CONSTATS

- Une offre de transports en commun inadaptée à l'usage des seniors (guichets automatiques, manque de personnel, fréquences, supports papiers) et qui ne facilite pas l'accès aux services ;
- Des difficultés dans le partage de l'espace routier et piéton (trotinettes, scooter, vélos), notamment pour les personnes en perte d'autonomie.

PRÉCONISATIONS

- Intégrer davantage les seniors dans les commissions d'accessibilité pour les solliciter largement sur les projets d'aménagements urbains ou de mobilité (diagnostic en marchant, équipements) ;
- Proposer des ateliers intergénérationnels de sensibilisation au partage de l'espace routier et piéton.



CONSTATS

- Emergence de plusieurs demandes des seniors dans ces territoires :
 - Une plus grande fréquence et une meilleure desserte des transports en commun ;
 - Plus de navettes et transports à la demande ;
 - Des aides financières pour faire face aux coûts des transports ;
 - Plus de sécurité dans les transports.

PRÉCONISATIONS

- Améliorer l'offre de transports en commun (fréquence, desserte) ;
- Développer les modes de transports alternatifs (navette, TAD, co-voiturage, etc.) ;
- Encourager et soutenir la mobilité des seniors (sensibilisation, aménagements, aides financières, ...) ;
- Prévenir les incivilités et actes de délinquance dans les transports.

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

« Le cadre de vie contribue à la possibilité de bien vieillir chez soi, rester autonome et maintenir des liens sociaux. Les acteurs territoriaux doivent adapter l'environnement et les bâtiments en veillant à l'accessibilité et au confort d'usages pour tous. »

CONSTATS

- « Une personne handicapée dans un aménagement accessible est une personne valide. Une personne valide dans un aménagement non accessible est une personne handicapée » (Source: Louis-Pierre Grosbois, architecte)
- Un cadre législatif qui encourage la mise en accessibilité des espaces extérieurs et des bâtiments mais qui fait abstraction du confort d'usage ;
- Une insatisfaction des seniors en terme d'accessibilité des services (horaires, accueil, modalités administratives, etc.) ;
- Des insatisfactions concernant les aménagements urbains et paysagers, les voies de circulation piétonne et la signalisation.

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Prioriser l'accessibilité des lieux et des services les plus plébiscités par la population, en fonction des objectifs recherchés (pratique sportive, participation sociale, accès aux soins et à la culture, ...) et des spécificités des publics (senior, famille avec poussette, personne à mobilité réduite, personne malentendante, etc.) ;
- Compléter les diagnostics techniques avec des diagnostics d'usages concernant les espaces à réadapter ;
- Associer la commission d'accessibilité (CDCA ou CCA au niveau communal) pour bénéficier de l'expertise d'usage dans les projets et prendre en compte les difficultés liées aux fragilités ;
- Donner la visibilité aux usagers sur l'accessibilité des espaces extérieurs et bâtiments (de type Picto Access).



CONSTATS

- Un environnement calme, verdoyant et propice à la pratique sportive et aux loisirs en extérieur ;
- Des bâtiments communaux souvent anciens, posant parfois des problèmes d'accessibilité, qui doivent être réhabilités ;
- Un patrimoine bâti à sauvegarder.

PRÉCONISATIONS

- Renforcer les aménagements piétons (trottoirs, bancs, etc.) pour favoriser la mobilité des seniors et les pratiques sportives ;
- Rendre les bâtiments plus accessibles aux différents types de handicap et fragilités ;
- Préserver le patrimoine rural (nature, bâti) pour plus d'attractivité des territoires...



CONSTATS

- Besoins de mobiliers urbains, de toilettes publiques pour le confort d'usages ;
- Une signalétique inadaptée et un éclairage insuffisant dans certaines zones (sentiment d'insécurité).

PRÉCONISATIONS

- Solliciter les organismes compétents et la commission d'accessibilité pour adapter les bâtiments et espaces extérieurs ;
- Développer le mobilier urbain et paysager :
 - Mettre en place des bancs sur des parcours identifiés (diagnostic en marchant) ;
 - Permettre l'accès aux toilettes (publiques, payantes, charte des commerçants) ;
 - Sensibiliser la population pour éviter la dégradation ou la suppression du mobilier urbain ;
 - Développer les espaces verts (espaces de partage et de lien social) pour permettre aux citoyens de se ressourcer.
- Choisir les matériaux de l'aménagement urbain (parvis, pavés, faux-trottoirs, ...) pour prévenir les risques de chutes.



CONSTATS

- Besoins d'améliorations repérés :
 - Sécurité dans les espaces (éclairage, maintien de l'ordre, ...) ;
 - Environnements paysager et urbain ;
 - Voies de circulation et trottoirs ;
 - Lieux de rencontre et de partage.

PRÉCONISATIONS

- Construire avec les habitants les projets de rénovation urbaine ;
- Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments ;
- Développer des espaces favorisant la rencontre et le lien social (espaces verts, bancs, lieux de partages, etc.).

INFORMATION ET COMMUNICATION

« Favoriser le vieillissement actif au sein des territoires, c'est permettre aux aînés de maintenir une relation avec les autres habitants. Or la participation des aînés au tissu social et citoyen dépend largement de leur accès à l'information ainsi que de la lisibilité des informations communiquées. »

CONSTATS

- De plus en plus de seniors familiarisés aux outils numériques, notamment pour la consommation de biens culturels et ludiques ;
- Une partie des aînés rencontrent des difficultés dans l'utilisation des outils numériques et la réalisation des démarches en ligne ;
- Pour une majorité des seniors, l'information doit passer par l'écrit et a besoin d'être explicitée à l'oral ;
- De façon générale, l'information n'est pas toujours accessible et adaptée au public visé (voir profils de seniors et spécificités des territoires) :
 - Multiplicité des sources d'information ;
 - Difficulté de compréhension des informations, notamment pour les démarches complexes.

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Penser la dénomination des services, dispositifs ou des actions pour éviter la stigmatisation et toucher plus de public cible ;
- Adapter les outils de communication (diversité des supports, chartre graphique, messages ciblés) ;
- Accompagner les publics les plus en difficulté face à la dématérialisation généralisée, de façon individuelle et collective ;
- Favoriser l'accès aux ateliers numériques (Pass numérique), notamment dans les quartiers prioritaires ;
- Accélérer le chantier d'accessibilité des sites internet (communication alternative) permettant les démarches administratives en ligne pour tous ;
- Centraliser les informations recensant l'ensemble des offres et l'actualité destinées aux seniors :
 - Création d'un guide senior départemental ;
 - Création d'une boîte à outils partagée entre les institutions.



CONSTATS

- Un faible nombre d'habitants et une relation de proximité avec les élus qui facilitent la transmission de l'information ;
- Des zones blanches encore non couvertes par le réseau (haut débit) ;
- Des seniors plutôt bien équipés et à l'aise avec le numérique.

PRÉCONISATIONS

- Créer un guide senior territorial (bassin de vie) ;
- S'appuyer sur les référents de quartier pour faciliter la transmission de l'information ;
- Accompagner la transition numérique :
 - Soutenir les ateliers bénévoles d'aide à l'utilisation du numérique ;
 - Diversifier les supports de communication ;
 - Continuer le déploiement du réseau.



CONSTATS

- Des seniors moins bien équipés qu'en milieu rural, et demandeurs d'ateliers numériques ;
- Des seniors qui plébiscitent la diversité des supports (papier, numérique) ;
- Les aînés sont unanimes : Avoir un guide des seniors qui traite de l'ensemble des thématiques Ville Amie Des Aînés serait d'une grande aide dans leur quotidien (version papier et numérique) ;
- Un besoin d'informations accessibles, adaptées et fiables.

PRÉCONISATIONS

- Développer les aides à l'équipement et proposer plus d'ateliers numériques aux seniors (individuel et collectif) ;
- Créer un guide senior territorial (bassin de vie).



CONSTATS

- Des seniors qui rencontrent plus de difficultés pour accéder et comprendre l'information ;
- Un besoin particulier d'être accompagné dans les démarches ;
- Un besoin d'être mieux équipé et formé aux outils numériques.

PRÉCONISATIONS

- Adapter l'information et son mode de transmission aux besoins spécifiques :
 - S'appuyer sur les besoins d'usages ;
 - Créer une page dédiée aux seniors dans le journal municipal ;
 - Créer un guide senior territorial (bassin de vie) ;
- Développer des permanences physiques et des conférences dans les quartiers ;
- Développer les aides à l'équipement et plus d'ateliers numériques aux seniors.

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

« Les seniors sont des acteurs majeurs de la vie sociale et cette participation citoyenne contribue au maintien de leur autonomie. L'évolution des offres dans les domaines de l'emploi et du bénévolat est nécessaire pour répondre aux besoins des seniors et contribuer à maintenir leur implication sociale. »

CONSTATS

- La société a besoin des aînés, et les aînés ont besoin de rester actifs. Ils peuvent être la clé de voûte du vivre ensemble ;
- Les seniors sont engagés dans la vie sociale et associative ;
- Ils souhaitent être davantage consultés et sollicités (participation citoyenne) ;
- Les seniors veulent transmettre leurs savoirs, leurs compétences, etc.

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Encourager la participation citoyenne et valoriser la contribution des seniors à la vie économique, sociale et culturelle ;
- Promouvoir le bénévolat :
 - Proposer à certains bénévoles de devenir les « Ambassadeurs » ;
 - Exploiter les plateformes existantes de mise en relation entre les besoins et les demandes (France bénévolat) ;
 - Développer les espaces communautaires de partages (ZeMust) ;
- Soutenir le partage et la transmission par le développement d'activités intergénérationnelles ;
- Développer des emplois en adéquation avec les besoins des seniors ;
- Développer l'interconnaissance et la collaboration des acteurs des territoires ;
- Inciter les entreprises à s'engager dans le mécénat de compétences ;
- Soutenir les actions d'accompagnement des pré-retraités et des jeunes retraités (approche holistique de cette période de transitions).



CONSTATS

- Forte implication des seniors au niveau local (associations et instances institutionnelles) ;
- Des premières actions en faveur de l'emploi des seniors adaptées à leurs attentes (temps partiel, souplesse) ;
- Une envie de transmettre que les communes essayent de soutenir (actions intergénérationnelles).

PRÉCONISATIONS

Cf. Département



CONSTATS

- Besoin d'être considérés et valorisés pour leur implication sociale (bénévolat, conseil, transmission, expertises lors des groupes de réflexions, etc.) ;
- Une demande de création de groupe « ville amie des aînés » pour participer à l'élaboration de projets
- Un souhait de plus de participation citoyenne ouverte à tous ;
- Un désir de s'engager mais un manque d'informations et de mise en liens ;
- Un besoin de préparation et d'accompagnement à la retraite (dispositifs existants méconnus par le grand public et les seniors).

PRÉCONISATIONS

- Ouvrir la participation citoyenne à l'ensemble des habitants pour construire le « vivre ensemble » dans la mixité, la diversité et le partage :
 - Diversifier les formes d'implications pour réconcilier et accoutumer les citoyens à la vie de la cité : Questionnaires, groupes de travail, conseil de quartier, instances - consultatives régulières, permanences des élus dans l'espace de vie publique ;
 - Développer des « espaces familles », lieux de rencontres intergénérationnelles, d'échanges et de débats, de liens sociaux et de solidarité.



CONSTATS

- Besoin de se sentir utiles et de contribuer à la vie sociale. Pourtant, contrairement aux autres territoires, les seniors apparaissent moins engagés dans la vie de leur quartier et de leur commune ;
- Des actions associatives qui ciblent peu les seniors ;
- Un sentiment d'insécurité et un manque de lieux de partages qui amoindrissent la participation citoyenne ;
- Des retraites plus faibles que sur les autres territoires avec parfois un besoin de revenu complémentaire ;
- Des seniors ressources avec des compétences liées aux expériences d'aidants familiaux.

PRÉCONISATIONS

- Développer la participation citoyenne sous toutes ses formes :
 - Créer des lieux de participation citoyenne au cœur des quartiers ;
 - Développer l'emploi pour les seniors (mettre en liens les besoins individuels et locaux).

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

« L'ensemble des actions de la démarche Villes Amies des Aînés favorise la création de lien social. Promouvoir le mieux vivre ensemble et l'inclusion sociale des aînés favorise la solidarité entre les habitants et contribue à faire évoluer les représentations. »

CONSTATS

- L'isolement des seniors est la principale cause d'entrée en dépendance.
- Pour rompre l'isolement plusieurs étapes sont nécessaires : repérer, recréer du lien et redévelopper un sentiment d'appartenance à un collectif (minimum 6 mois).

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Faciliter la mobilité des seniors pour maintenir le lien social.
- Renforcer le maillage entre tous les acteurs pour le repérage et l'accompagnement de proximité des personnes les plus isolées.
- Revitaliser le lien social en mixant les publics pour soutenir le «vivre ensemble» (jeunesse, senior, parents isolés, chômeurs, familles, personnes en situation de handicap, etc.).
- Ouvrir plus d'espaces de rencontre, de partage et de débats pour favoriser l'interaction intergénérationnelle et la mixité sociale.
- Considérer la personne (le senior) comme le principal acteur de son projet et soutenir sa capacité d'action (processus de changement des comportements individuels et collectifs).



CONSTATS

- Une forte solidarité entre les habitants ;
- D'importants liens intergénérationnels ;
- Pourtant un sentiment de solitude plus important que dans les autres territoires.

PRÉCONISATIONS

- Redynamiser la vie au sein des villages au travers d'événements qui rassemblent (ville à joie, brocante, etc.) ;
- S'appuyer sur les ressources du territoire et les soutenir pour pérenniser la solidarité et l'entraide ;
- Favoriser les habitats partagés pour éviter l'isolement des seniors.



CONSTATS

- Une offre plus développée que dans les autres territoires (associations, transports, etc.) ;
- Un sentiment de solitude moins marqué que dans les autres territoires.

PRÉCONISATIONS

- Cultiver le lien social et la solidarité :
 - Développer des espaces de solidarités intergénérationnels (tiers lieux, conciergeries et « Repair café »).



CONSTATS

- Moins d'espaces de partage et peu d'événements au sein des quartiers ;
- Des seniors qui attendent plus de solidarité et de partage.

PRÉCONISATIONS

- Effectuer un recensement approfondi des associations et acteurs de proximité pour les encourager à ouvrir leurs actions en direction des seniors
- Favoriser le lien social et la solidarité au sein des quartiers :
 - Développer les espaces de vie sociale (rencontres, échanges, café conférences, partage d'expériences, etc.) ;
 - Organiser plus d'évènements conviviaux (brocantes, festivités, cinéma en plein air) ;
 - Développer des dispositifs mobiles (Soliha, Vacky bus, bus épicerie, ...) en s'appuyant sur le droit commun.

AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS

« Les offres prévention et de soins, les actions de proximité constituent le pilier essentiel pour la santé et l'autonomie des seniors. Le territoire veille au « bien vieillir » en prenant en compte la disponibilité, la qualité, l'adaptabilité et l'accessibilité à ces offres de services ».

CONSTATS

- L'espérance de vie progresse mais pas de la durée de vie en bonne santé ;
- Des seniors qui se sentent en bonne santé et qui souhaitent participer à des actions de prévention pour le rester ;
- De nombreuses actions et prestations pour les seniors mais pas toujours bien identifiées :
 - Manque de visibilité et méconnaissance des offres ;
 - Lourdeur et complexité des démarches administratives ;
 - Écart entre l'offre et les besoins ;
- Désertification médicale et pénurie dans les métiers du soin et du médico-social ;
- De multiples structures existantes pour les aînés et leurs aidants mais réparties inégalement sur les territoires ;
- Une attente en terme d'offres alternatives (Habitat intergénérationnel et partagé, EHPAD Hors les murs de type « Ehpadadom » à Sartrouville, etc.).

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Transformer et centraliser l'offre pour mieux la structurer et pour favoriser son recours (visibilité et accessibilité) :
 - Construire des réponses à l'échelle des bassins de vie ;
 - Créer des pôles ressources qui coordonnent l'ensemble des réponses destinées aux seniors, aux aidants et aux professionnels qui les accompagnent ;
 - Mieux accompagner les aidants en facilitant l'accès aux services et aux aides pour retarder les situations de dépendance des aidés ;
 - Faire connaître l'offre existante (cf information et communication) ;
 - Développer des politiques incitatives pour rendre plus attractif les métiers du soin et du médico-social (logement à loyer modéré et en proximité du secteur d'intervention, faciliter les modes de garde d'enfant, avantages, partage d'expériences, etc.) ;
 - Proposer des bouquets de services (prestations à la carte) allant d'offres de sensibilisation à une offre plus spécialisée ;
- Soutenir l'accès aux soins médicaux et paramédicaux (aide à l'installation, télémédecine, etc.) ;
- Améliorer l'accès aux démarches par des moyens humains et des outils technologiques adaptés regroupés dans des lieux ressources ;
- Faire connaître les ateliers du PRIF auprès des seniors et augmenter le nombre d'ateliers à l'échelle du bassin de vie.



CONSTATS

- Une désertification médicale marquée et une faible présence des services d'aide à domicile par rapport aux autres territoires ;
- Un état de « bonne santé » ressenti qui est plus faible qu'en milieu urbain ;
- Un moindre recours aux services d'aides à domicile (peu de structures et un recrutement complexe du fait de l'éloignement géographique). En revanche, l'APA est plus sollicitée dans le rural que dans l'urbain (à niveau de vie égal).



CONSTATS

- Un panel d'offre de soins large et diversifié ;
- Un état de « bonne santé » ressenti qui est plus important qu'en milieu rural.



CONSTATS

- Des quartiers impactés par la désertification médicale ;
- Des services d'aides à domicile qui interviennent moins dans les QP ;
- Des seniors qui sollicitent l'APA plus tôt, plus jeunes et plus que dans les autres territoires (2 x plus qu'en territoire rural et urbain) ;
- Des difficultés plus importantes d'accès aux soins et services dématérialisés ;
- Des seniors avec un faible recours aux complémentaires santé ;
- Un réseau familial qui participe fortement au maintien à domicile.



PRÉCONISATIONS

- Faciliter l'accès aux soins et services (bornes multiservices des buralistes, bus santé, etc.) ;
- Faciliter l'implantation des services d'aides à domicile et proposer des avantages aux professionnels (voitures de service, accès au logement, etc.).



PRÉCONISATIONS

- Mieux informer sur les dispositifs existants (actions de prévention, offres locales et départementales).



PRÉCONISATIONS

- Renforcer les actions de prévention de la perte d'autonomie ;
- Faciliter l'installation et le maintien des services de soins de proximité ;
- Mobiliser l'ensemble des services pour « Aller vers » les aînés ;
- Faciliter l'implantation des services d'aides à domicile et proposer des avantages aux professionnels (accès au logement, etc.) ;
- Développer des aides complémentaires pour favoriser l'accès aux soins et aux services.

« Favoriser l'accès aux activités culturelles et de loisirs permet aux aînés de s'impliquer dans le tissu social local et contribue au maintien de l'autonomie. »

CONSTATS

- Quel que soit le territoire, les activités culturelles, sportives et de loisirs sont à la portée de tous dans les Yvelines.
- Les seniors sont des consommateurs et des acteurs importants du monde de la culture, du sport et des loisirs, ils ont besoin de se divertir. Cependant, le manque de mobilité, de moyens financiers et la méconnaissance d'offres adaptées peuvent être un frein son accès.
- Des « clubs seniors » qui ne correspondent plus aux attentes d'une grande partie du public cible (connotation négative, non renouvellement du public, évolution des besoins).

PRÉCONISATIONS DÉPARTEMENTALES

- Intégrer davantage les seniors dans les activités sportives et culturelles en les faisant passer de spectateurs à acteurs, notamment lors des jeux olympiques de Paris en 2024 ;
- Améliorer l'accessibilité à la culture et aux loisirs :
 - Dispositif auditif (casques, souffleurs, ...) ;
 - Faciliter la mobilité (transports adaptés, accompagnement, applications (Picto Access) ;
 - Donner plus de visibilité sur les offres ;
 - Soutenir les initiatives de type « Spectateurs solidaires » ;
 - Soutenir les actions qui amènent la culture à domicile (portage de livre, visites virtuelles, etc.) ;
 - Développer les parcours sportifs de plein air et tout autres dispositifs en faveur de la mobilité active (sport sur ordonnance, etc.) ;
- Communiquer via différents supports sur les offres existantes dans les Yvelines en matière de culture et de loisirs ;
- Faire évoluer les clubs seniors vers une offre de type centre social avec une dénomination non stigmatisant (espace famille, intergénérationnel, participatif, activités diversifiées, projets communaux, etc.) ;
- Mettre en place des ateliers découvertes qui proposent un panel d'activités réparties sur l'année.



CONSTATS

- Des CCAS porteurs d'une diversité d'actions culturelles et de loisirs ;
- Un réseau associatif qui participe largement au dynamisme culturel et favorise la pratique du sport ;
- Des foyers ruraux qui contribuent à l'animation du territoire.

PRÉCONISATIONS

- Soutenir le dynamisme des foyers ruraux ;
- Proposer des offres culturelles itinérantes.



CONSTATS

- Beaucoup de seniors pratiquent des activités variées en dehors des services qui leurs sont dédiés ;
- Pour certains d'entre eux, les activités organisées ne correspondent pas à leurs besoins en terme d'horaires et d'accessibilité (transports, rythme, durée, etc.) ;
- Selon les aînés, la communication sur les événements et activités proposés pourrait être améliorée (horaires, lieux, descriptifs, fonctionnement sur place, adaptations par rapport à l'accessibilité, ...).

PRÉCONISATIONS

- Cf. Préconisations départementales.



CONSTATS

- Des attentes en termes d'offres de réductions, d'activités variées et ouverte à tous.

PRÉCONISATIONS

- Proposer des réductions pour les aînés et les rendre visibles ;
- Proposer des offres culturelles itinérantes.

CONTACTS

VADA78@YVELINES.FR



Yvelines
Le Département

